

DÉCHETS

REFUSÉS



Communauté de Communes
Loue Lison



- Les ordures ménagères
- Les emballages recyclables
- Les cendres
- Les déchets verts
- L'huile de friture
- Les déchets des professionnels
- Les déchets de construction
- Les déchets toxiques ou à risques
- Les déchets trop lourds pour être hissés dans un camion
- Les pneumatiques hors véhicules léger

- outillage, appareils, plastiques agricoles, chauffe-eau...
- gravats / inertes, plâtre, grillage, gouttières, fenêtres, portes, carrelage, palettes, sanitaires...
- déchets de soins, médicaments, matériaux contenant de l'amiante, radioactifs ou à caractère explosif : bouteilles de gaz et extincteurs, produits phytosanitaires, huile de vidange, batteries, piles, lampes / néons, moteurs, cuves et chaudière : (fioul...), carcasses / épaves automobiles

DÉCHETS

Communauté de Communes Loue Lison